

LE MIOCHE

PAR ROMAN C. INÉDIT

Robert Lhuysze

d'après un scénario de Jean Guillon

Remuant doucement la queue, il s'approcha de l'échelle, vint se tenir le bébé et des que Prosper eut mis pied à terre, la bonne grosse bête se dressant sur ses pattes de derrière, vint lécher les mains de Pierrot, qui, nullement effrayé, se mit à rire, agita ses petites menottes.

— Voilà la paix est faite.

Et moi, je fais la pige à Roméo pour descendre du balcon...

Au revoir, mon bon toulou, garde bien la maison... et je te promets de te faire obtenir la médaille des vieux serviteurs.

Le chien s'assit, regarda tranquillement s'éloigner les nocturnes visiteurs puis reprit sa ronde le long des murs du parc.

A pas feutrés, l'œil aux aguets, se tenant sur précieuses fardes contre sa poitrine, Prosper arriva devant le pavillon.

— C'est pour ton frère que tu fais ça ?

— Mais non, dit l'espégle Simone, Odette travaille pour Monsieur Prosper.

Valentine, vexée des éclats de rire qui suivirent cette réponse, se replongea dans la lecture de Paul et Virginie, et cependant que Simone traversait le dortoir, allait à la dernière fenêtre inoccupée pour respirer l'air frais de la nuit.

— Oh ! fit elle... ça c'est incroyable !

— Quoi donc ? demanda Geneviève qui allongea, les bras sous la tête, ruminant quelque moyen pour tirer une vengeance du professeur qui l'avait renvoyée de la classe.

— Viens voir Geneviève... C'est Prosper.



Il se mit à danser devant le petit un fandango endiablé.

— Eh bien ? si tu crois qu'il m'intéresse.

— Viens donc voir... C'est trop rigolo Geneviève, sans se presser, s'approcha de Simone.

— Oh ! par exemple ! dit-elle à son tour.

— Quel donc ? demandèrent quelques voix curieuses.

— Venez... venez toutes ! dit Geneviève.

Intriguées, la plupart des jeunes filles vinrent à la fenêtre et après un oh ! de stupéfaction, ce fut un rire général.

— A travers les rideaux mal tirés, de la fenêtre du pavillon, on voyait un homme danser grotesquement d'une couverture, divers hochets offerts à l'enfant turent par lui jetés sur le lit avec une sorte de rage.

— Oh ! fit Prosper naïve, tu es capriçieuse comme dans l'obscurité.

— Prier se mit à pleurer.

— He ! he ! he ! pas de scène, supplia Prosper... je sais bien qu'une telle distance on ne peut rien entendre du château, mais crois-moi, il est prudent de ne pas s'abandonner à des manifestations aussi bruyantes. Compris ?

Les pleurs se transformèrent en cris de rage.

— Epouvanté, Prosper reprit ses adjurations entremêlées d'appels à la raison, et au cœur de ce jeune enragé.

Rien n'y faisait.

Prosper eut alors une idée — qu'il qualifia ensuite de romanesque.

Arrachant la couverture du lit sur laquelle gisait Pierrot, il se drapa dans la couverture, arracha deux tambourins qui pendait aux murs et allégrement il se mit à danser devant le petit un fandango endiablé qui ressemblait parfois à un bolero — le tout accompagné d'une mélodie originale et de chants sioux.

— A la vue de ce spectacle étrange parut à Pierrot, cessa de pleurer.

Au fur et à mesure que danses et chants se faisaient plus fantasmatiques, à l'étonnement succéda le fou rire.

Bientôt, Pierrot emporté par une folle gaieté se renversa sur le dos, prit ses petites pieds dans ses menottes et riant à gorge déployée, essaya de répéter les chants harmonieux de son protecteur.

— Hélas ! le danseur au cœur si paternel ne se doutait pas que d'autres yeux — malveillants ceux-là — assistaient de loin à ses incompréhensibles ebats chorégraphiques.

Par une vaste trouée à travers les arbres on pouvait du château transformer en pensionnaire, voir à l'une des fenêtres du dortoir de ces demoiselles, la fenêtre de la chambre du professeur.

C'est par cette trouée, que tous les soirs, le docteur voyait se mouvoir confusément la silhouette de Prosper, ou la lumière s'allumer ou s'éteindre et échangeait à son sujet des propos sarcastiques.

Ce soir-là, nullement pressées de dormir, les pensionnaires, à l'insu de leur maître, se livraient à de cordiales discussions assises sur le lit de camarades déjà couchées, les autres lisant, d'autres rêvant, fenêtres ouvertes au clair de lune.

Valentine plongée dans la lecture de Paul et Virginie s'interrompit soudain pour essuyer ses yeux.

— Ce que c'est beau cette histoire ! Ah ! j'aurais voulu être Virginie ! Quand j'aurai fini, Paulette, je te prêterai ce livre.

— Oh ! dit la nommée Paulette, la bouche pleine de bonbons, très peu pour moi. J'aime que les romans policiers.

Vérée, Valentine s'adressa à Odette qui dans son lit tricotait un pull-over.

— C'est pour ton frère que tu fais ça ?

— Mais non, dit l'espégle Simone, Odette travaille pour Monsieur Prosper.

Valentine, vexée des éclats de rire qui suivirent cette réponse, se replongea dans la lecture de Paul et Virginie, et cependant que Simone traversait le dortoir, allait à la dernière fenêtre inoccupée pour respirer l'air frais de la nuit.

— Oh ! fit elle... ça c'est incroyable !

— Quoi donc ? demanda Geneviève qui allongea, les bras sous la tête, ruminant quelque moyen pour tirer une vengeance du professeur qui l'avait renvoyée de la classe.

— Viens voir Geneviève... C'est Prosper.

— Eh bien ? si tu crois qu'il m'intéresse.

— Viens donc voir... C'est trop rigolo Geneviève, sans se presser, s'approcha de Simone.

— Oh ! par exemple ! dit-elle à son tour.

— Quel donc ? demandèrent quelques voix curieuses.

— Venez... venez toutes ! dit Geneviève.

Intriguées, la plupart des jeunes filles vinrent à la fenêtre et après un oh ! de stupéfaction, ce fut un rire général.

— A travers les rideaux mal tirés, de la fenêtre du pavillon, on voyait un homme danser grotesquement d'une couverture, divers hochets offerts à l'enfant turent par lui jetés sur le lit avec une sorte de rage.

— Oh ! fit Prosper naïve, tu es capriçieuse comme dans l'obscurité.

— Prier se mit à pleurer.

— He ! he ! he ! pas de scène, supplia Prosper... je sais bien qu'une telle distance on ne peut rien entendre du château, mais crois-moi, il est prudent de ne pas s'abandonner à des manifestations aussi bruyantes. Compris ?

Les pleurs se transformèrent en cris de rage.

— Epouvanté, Prosper reprit ses adjurations entremêlées d'appels à la raison, et au cœur de ce jeune enragé.

Rien n'y faisait.

Prosper eut alors une idée — qu'il qualifia ensuite de romanesque.

Arrachant la couverture du lit sur laquelle gisait Pierrot, il se drapa dans la couverture, arracha deux tambourins qui pendait aux murs et allégrement il se mit à danser devant le petit un fandango endiablé qui ressemblait parfois à un bolero — le tout accompagné d'une mélodie originale et de chants sioux.

— A la vue de ce spectacle étrange parut à Pierrot, cessa de pleurer.

Au fur et à mesure que danses et chants se faisaient plus fantasmatiques, à l'étonnement succéda le fou rire.

Bientôt, Pierrot emporté par une folle gaieté se renversa sur le dos, prit ses petites pieds dans ses menottes et riant à gorge déployée, essaya de répéter les chants harmonieux de son protecteur.

— Hélas ! le danseur au cœur si paternel ne se doutait pas que d'autres yeux — malveillants ceux-là — assistaient de loin à ses incompréhensibles ebats chorégraphiques.

Par une vaste trouée à travers les arbres on pouvait du château transformer en pensionnaire, voir à l'une des fenêtres du dortoir de ces demoiselles, la fenêtre de la chambre du professeur.

C'est par cette trouée, que tous les soirs, le docteur voyait se mouvoir confusément la silhouette de Prosper, ou la lumière s'allumer ou s'éteindre et échangeait à son sujet des propos sarcastiques.

Ce soir-là, nullement pressées de dormir, les pensionnaires, à l'insu de leur maître, se livraient à de cordiales discussions assises sur le lit de camarades déjà couchées, les autres lisant, d'autres rêvant, fenêtres ouvertes au clair de lune.

Valentine plongée dans la lecture de Paul et Virginie s'interrompit soudain pour essuyer ses yeux.

— Ce que c'est beau cette histoire ! Ah ! j'aurais voulu être Virginie ! Quand j'aurai fini, Paulette, je te prêterai ce livre.

— Oh ! dit la nommée Paulette, la bouche pleine de bonbons, très peu pour moi. J'aime que les romans policiers.

Vérée, Valentine s'adressa à Odette qui dans son lit tricotait un pull-over.

LE PORTUGAL VEUT SAUVEGARDER SON INDÉPENDANCE

a déclaré M. Salazar, président de la République

Lisbonne, 1^{er}. — M. Salazar a prononcé, cette nuit, un important discours à l'occasion d'une manifestation d'Union Nationale.

Les membres des organisations patriotiques, corporatives et sportives s'étaient massés dans le parc Édouard VII et portant plusieurs milliers de torches, avaient descendu l'avenue de la Liberté et passé devant le Monument aux Morts pour défiler ensuite sur le Terreiro Páco, la grande place carrée, bordée des ministères dont les édifices étaient illuminés et éclairés par les feux dorés, verts et violets des projecteurs contre-torpillés et avisons ancrés sur le Tage.

Cinquante mille personnes étaient massées sur la place quand parut une foule du Ministère des Finances, M. Nobre Guedes, président de l'Union Nationale, qui remercia le peuple de Lisbonne d'être accouru à l'invitation lancée par son organisation. M. Afonso Santos, chef du Cabinet du ministre des Affaires étrangères, fut ensuite une allocution de M. Armando Monteiro, ministre des Affaires étrangères, souffrant depuis quelques jours.

Puis M. Salazar prit la parole. Il interpréta la manifestation d'union comme la confirmation réconfortante de la conscience nationale réveillée « apte à comprendre et à suivre de nouvelles directions ».

« Les dernières campagnes diplomatiques, dit-il, se sont terminées victorieusement. Nous devons nous en rejouir, mais nous avons exposé les raisons qui nous ont empêchés de nous en vanter plus fermement nos amies anciennes, nous avons acquis de nouvelles sympathies et le respect de tous les principes politiques moraux auxquels nous sommes attachés se distingue une fois pour toutes des formules vides et hypocrites qui menacent de convertir la vie internationale en un pessimisme intolérable, une savante mais inutile procédure ne pouvant même plus sauver les apparences ».

Se tournant vers l'Espagne, M. Salazar déclara ensuite :

« Le Portugal compatit à ses souffrances actuelles. J'avoue que le dernier acte de notre politique extérieure auquel nous avons été contraints n'a beaucoup coûté : l'Espagne et nous sommes deux frères. D'autant plus amis que nous sommes indépendants. Mais au-delà du point extrême où nous étions arrivés, la prudence serait devenue lâcheté et une tolérance plus grande aurait constitué un manque de dignité ».

« Justice nous a été rendue, et nous nous en réjouissons, par tous les États, sauf la Russie, et spécialement par le gouvernement anglais. Nous sommes une tribune de son pays. Nous n'avons jamais trahi nos intérêts, ni les intérêts de notre alliance ni les intérêts de la civilisation qu'il nous incombe de défendre ».

« Indépendance ne signifie pas isolement ou hostilité »

Indépendance ne signifie pas isolement ou hostilité. Sur la table des conférences nous avons déposé clairement les données de notre expérience.

« Nous avons exposé les raisons que nous avons de maintenir toujours plus fermement nos amies anciennes, nous avons acquis de nouvelles sympathies et le respect de tous les principes politiques moraux auxquels nous sommes attachés se distingue une fois pour toutes des formules vides et hypocrites qui menacent de convertir la vie internationale en un pessimisme intolérable, une savante mais inutile procédure ne pouvant même plus sauver les apparences ».

Se tournant vers l'Espagne, M. Salazar déclara ensuite :

« Le Portugal compatit à ses souffrances actuelles. J'avoue que le dernier acte de notre politique extérieure auquel nous avons été contraints n'a beaucoup coûté : l'Espagne et nous sommes deux frères. D'autant plus amis que nous sommes indépendants. Mais au-delà du point extrême où nous étions arrivés, la prudence serait devenue lâcheté et une tolérance plus grande aurait constitué un manque de dignité ».

« Justice nous a été rendue, et nous nous en réjouissons, par tous les États, sauf la Russie, et spécialement par le gouvernement anglais. Nous sommes une tribune de son pays. Nous n'avons jamais trahi nos intérêts, ni les intérêts de notre alliance ni les intérêts de la civilisation qu'il nous incombe de défendre ».

« Nous continuerons à nous défendre »

Seuls nos accusateurs — grave ironie des choses — n'ont pu se justifier. Ils ont déclaré qu'ils ne voulaient pas établir le communisme, mais maintenir la démocratie, déclaration compromettante, parfaite négation de faits bien établis, déclaration qui, bien que le crédit de nos politiques soit infini, trouverait difficilement la croix en puritanisme, des immortels principes. Pour notre part, tout au moins nous ne sommes pas convaincus. Nous continuerons à nous défendre. Cette œuvre de défense de l'indépendance nationale et de la civilisation que nous avons aidé à créer et à répandre dans le monde, nous la terminerons malgré l'aveuglement, l'egoïsme, l'impudéité des mauvais Portugais, s'il y en a. Pouvons-nous compter pour cela sur votre coopération ?

— Oui ! répondit la foule.

— Sur votre sacrifice ?

— Oui !

— Sur votre vie ?

— Oui !

— Et M. Salazar conclut : « En avant ! le salut par des évènements interminables ».

EXPLOIT FÉROCE DE MALFAITEURS

Paris, 1^{er}. — Ce matin à 7 h 30 M. Jean Delisse, âgé de 53 ans, demeurant 4, cité Lesage-Balouard, gardien de chantier au pont de Bercy, a été assassiné par trois individus. Aux cris de M. Delisse, les malfaiteurs se sont enfuis en renversant un brasero auprès duquel était assis M. Delisse. Ce dernier, brûlé par des morceaux de coke incandescents, a dû être admis à l'hôpital de la Pitié. Les malfaiteurs se sont enfuis en renversant un brasero auprès duquel était assis M. Delisse. Ce dernier, brûlé par des morceaux de coke incandescents, a dû être admis à l'hôpital de la Pitié. Les malfaiteurs se sont enfuis en renversant un brasero auprès duquel était assis M. Delisse. Ce dernier, brûlé par des morceaux de coke incandescents, a dû être admis à l'hôpital de la Pitié.

LE FEU A DÉTRUIT L'OPÉRA DE DUDLEY

(Worcestershire) a été entièrement détruit par un incendie aujourd'hui.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 6 novembre 1932. — Soleil lever 6 h 40 ; coucher 16 h 21. Lune : lever 19 h 7 ; coucher, 10 h 30. Aujourd'hui : Jour des Morts. — Demain : Saint Hubert.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 5 novembre 1932, à 9 h 45. Baromètre : 766 mm. Hausse depuis la veille à 18 h : 5 mm. 2. Thermomètre : Frontale, 9.4 ; Minima, 7.8 ; Maxima de la nuit, 15.9 ; Etat hygrométrique, 71 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 h 30 : 14 mm. 5 ; Direction du vent : Nord ; Force : modérée ; Direction des nuages : Nord ; Etat du ciel : P. Nuageux à nuageux.

LA PETITE-ENTENTE RESTE FIDÈLE AUX ENGAGEMENTS PRIS ENVERS LA FRANCE

Tel est le sens des déclarations faites par M. Krofta, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie

Bucarest, 1^{er}. — M. Krofta, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, a précisé que le sens et le résultat des conversations politiques de Prague, dans une interview accordée à l'envoyé spécial de C. P. Minniea.

« La fidélité aux engagements pris envers la France reste l'axe de la politique extérieure des trois pays de la Petite Entente ».

« Rien n'est changé en ce qui concerne les rapports avec l'Union Soviétique. Les facteurs autorisés roumains d'avis que le pacte d'assistance tchéco-soviétique ne peut qu'être profitable à la Roumanie. Le gouvernement de Moscou ne pourra jamais adopter une attitude menaçante envers un pays si étroitement allié avec nous. Ce fait constitue une garantie plus précieuse qu'aucun traité formel ».

« Le roi Carol et M. Antonesco ont admis entièrement ce point de vue. C'est pour les Roumains, et pour les alliés de la Petite-Entente, une satisfaction de voir que les alliés de la Petite-Entente, la Tchécoslovaquie continuera sa politique qu'elle a menée jusqu'ici à l'égard de l'Union Soviétique ».

« De son côté, la Tchécoslovaquie se réjouit de l'amélioration intervenue dans les rapports roumano-polonais et nourrit l'espoir que le Gouvernement de Bucarest pourra, à propos de la Pologne, nous rendre indirectement un service analogue à celui que nous avons rendu à la Roumanie dans la question des rapports avec la Russie ».

« L'accord le plus complet a été réalisé également en ce qui concerne nos rapports avec l'Allemagne. En tant que voisin du Reich, la Tchécoslovaquie attend les propositions de cette puissance avec laquelle elle est prête à négocier, en tenant, bien entendu, ses alliés au courant ».

M. Krofta a déclaré, en outre, que le respect de tous les principes politiques moraux auxquels nous sommes attachés se distingue une fois pour toutes des formules vides et hypocrites qui menacent de convertir la vie internationale en un pessimisme intolérable, une savante mais inutile procédure ne pouvant même plus sauver les apparences ».

L'AFFAIRE DE LA NOYÉE DE BOURGES

Le mari de la victime se défend de l'avoir jetée à l'eau

Bourges, 1^{er}. — Après quarante-huit heures d'investigations pour déterminer les causes de la mort de Mme Jeanne Perruche, il est acquis que le cadavre de la victime a été retrouvé dans la rivière à l'endroit de la rivière l'Yèvre, est bien celui de Mme Perruche. Cependant, sa fille n'a pu reconnaître le corps en raison de l'état de décomposition. De plus, la presse locale de la région a été rongée par des rumeurs. Par contre, Augustin Perruche a formellement reconnu.

L'autopsie du cadavre a été pratiquée par le docteur Jacques, médecin légiste. Le médecin a pu établir que le corps ne portait pas de traces de strangulation ni d'autres violences, et que la mort était due à la seule immersion.

L'hypothèse maintenant retenue est que le cadavre de la victime a été jeté dans la rivière, Perruche a projeté sa femme dans le lit du cours d'eau.

At cours d'un long entretien, le juge d'instruction a tenté d'obtenir des explications de Perruche. Celui-ci a persisté à déclarer que sa femme s'était volontairement noyée sous ses yeux, mais il reconnaît qu'il n'avait rien tenté pour la sauver et qu'il n'avait pas déclaré le décès.

UN PLANEUR DE SAINT-CYR S'EST ÉCRASÉ AU SOL

Saint-Cyr, 1^{er}. — Aujourd'hui vers 17 heures, un planeur appartenant au groupe de Saint-Cyr piloté par M. Schwartz, a accroché un arbre en atterrissant et s'est écrasé au sol. Le pilote grièvement blessé a été transporté à l'hôpital de Versailles.

M. DE CHAMBRUN EST DE RETOUR A PARIS

Paris, 1^{er}. — M. de Chambrun, ancien ambassadeur de France en Italie, venant de Rome, est arrivé à Paris, ce matin.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Hoog a déclaré notamment que le congrès est heureux de constater que le programme préélectoral du rassemblement populaire et la déclaration ministérielle de 1931 n'ont été, sur aucun point, en contradiction avec ces quatre points.

Parlant du mouvement de grèves déclenché au lendemain des élections générales, le rapporteur a souligné que le mouvement de réformes indispensables ne pourra aboutir que dans la légalité et la réputation de tout démagogie et de toute violence, et qu'une politique vigoureuse de réformes sociales exige la reprise des affaires.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »

Continuant la tradition les Douaisiens ont rendu un pieux hommage à leurs défunts. Le temps s'étant montré particulièrement clément, de nombreux visiteurs se rendirent au cimetière aux flambeaux et fleuris. Un important cortège auquel participèrent les sociétés locales et les troupes de la garnison se rendit à la nécropole où des fleurs furent déposées. On notait la présence de nombreuses personnalités. M. Proust, maire, et ses adjoints ; MM. De Rotours, sous-préfet ; Goniaux, conseiller municipal ; Henin, conseiller de la sous-préfecture ; Henin, Consul de Belgique ; O. A. C. de Felgond, commandant l'artillerie du premier corps ; Budes du 1^{er} Régiment, commandant le 1^{er} bataillon ;

Coterie des Régions Libérées

77

Série APRAS

JIM MOLLISON va s'attaquer au record Londres-Le Cap

Son départ était attendu dès hier soir

Londres, 1^{er}. — Le fameux avion « Bellanca », à bord duquel Jim Mollison vient d'obtenir le nouveau record transatlantique, sur un circuit officiellement baptisé hier. On sait que l'aviateur avait lui-même nommé « Miss-Dorothy » en l'honneur d'une actrice anglaise, miss Dorothy Ward.

Celle-ci qui joue en ce moment dans un théâtre d'Edimbourg, prit la nuit dernière, de la représentation, le premier train pour Londres et, dans la matinée, elle se trouvait à Croydon, en compagnie de Mollison. Volé le hangar et, dans un coin, presque caché par une douzaine d'avions commerciaux, la glorieuse machine sur laquelle miss Dorothy Ward va, de sa main, écrire son nom, mais le ciel est gris et le capitaine Bebb et miss Ward est arrivée à temps pour jouer son rôle cet après-midi en matinée.

Mollison est rentré aujourd'hui d'Edimbourg par la voie des airs afin de procéder aux derniers préparatifs de départ pour l'Afrique du Sud. Il a révélé hier qu'il avait reçu cinq cents demandes de jeunes aviateurs anglais et continentaux qui souffrent à l'envi de l'accompagner comme membres des membres de l'administration choisira un aviateur britannique et de préférence un Sud-Africain. Si les conditions atmosphériques le permettent, dit un message d'Edimbourg, il prendra le départ ce soir à l'heure qu'il compte ne faire que deux escales et accomplir le vol en quarante heures.

LE CONGRÈS NATIONAL de la Jeune-République

Il s'est ouvert hier matin à Lyon

Lyon, 1^{er}. — Le congrès national du parti de la Jeune République a tenu, ce matin, sa séance d'ouverture à la salle Thomassin, sous la présidence de M. Tricard, député, ancien ministre, ancien membre de la commission des affaires étrangères. De nombreux délégués assistaient à cette séance. Parmi les personnalités présentes, on remarquait notamment : Paul Boulet, député-maire de Montpellier ; Serre, député de Brie, etc.

M. Hoog, secrétaire général du parti, a tout d'abord donné lecture de son rapport. Puis, il a rappelé les quatre conditions définies par le congrès national de Montreuil, pour le maintien de son adhésion : 1° Respect absolu des forces morales et spirituelles ; 2° Elaboration d'un plan de réformes assez vigoureuses pour placer les puissances d'argent sous la loi de l'intérêt, général et lutter efficacement contre la crise économique et le chômage ; 3° Décision d'entreprendre énergiquement, dès la prise du pouvoir, la réalisation de ce plan et la libération de l'Etat, qui ne pourront être efficacement poursuivies que si les masses sont appelées à s'imposer les disciplines exigées par la gravité de la lutte contre les puissances d'argent.

Ensuite, en œuvre d'une politique internationale de large collaboration, qui n'exclut, a priori, aucun peuple en raison de son régime politique intérieur, mais qui ne pratique non plus avec aucun pays une politique d'alliance militaire et qui poursuive la recherche d'une limitation, puis, d'une réduction substantielle de tous les armements.

La politique du Gouvernement

M. Hoog a déclaré notamment que le congrès est heureux de constater que le programme préélectoral du rassemblement populaire et la déclaration ministérielle de 1931 n'ont été, sur aucun point, en contradiction avec ces quatre points.

Parlant du mouvement de grèves déclenché au lendemain des élections générales, le rapporteur a souligné que le mouvement de réformes indispensables ne pourra aboutir que dans la légalité et la réputation de tout démagogie et de toute violence, et qu'une politique vigoureuse de réformes sociales exige la reprise des affaires.

LA PETITE-ENTENTE RESTE FIDÈLE AUX ENGAGEMENTS PRIS ENVERS LA FRANCE

Tel est le sens des déclarations faites par M. Krofta, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie

Bucarest, 1^{er}. — M. Krofta, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, a précisé que le sens et le résultat des conversations politiques de Prague, dans une interview accordée à l'envoyé spécial de C. P. Minniea.

« La fidélité aux engagements pris envers la France reste l'axe de la politique extérieure des trois pays de la Petite Entente ».

« Rien n'est changé en ce qui concerne les rapports avec l'Union Soviétique. Les facteurs autorisés roumains d'avis que le pacte d'assistance tchéco-soviétique ne peut qu'être profitable à la Roumanie. Le gouvernement de Moscou ne pourra jamais adopter une attitude menaçante envers un pays si étroitement allié avec nous. Ce fait constitue une garantie plus précieuse qu'aucun traité formel ».

« Le roi Carol et M. Antonesco ont admis entièrement ce point de vue. C'est pour les Roumains, et pour les alliés de la Petite-Entente, une satisfaction de voir que les alliés de la Petite-Entente, la Tchécoslovaquie continuera sa politique qu'elle a menée jusqu'ici à l'égard de l'Union Soviétique ».

« De son côté, la Tchécoslovaquie se réjouit de l'amélioration intervenue dans les rapports roumano-polonais et nourrit l'espoir que le Gouvernement de Bucarest pourra, à propos de la Pologne, nous rendre indirectement un service analogue à celui que nous avons rendu à la Roumanie dans la question des rapports avec la Russie ».

« L'accord le plus complet a été réalisé également en ce qui concerne nos rapports avec l'Allemagne. En tant que voisin du Reich, la Tchécoslovaquie attend les propositions de cette puissance avec laquelle elle est prête à négocier, en tenant, bien entendu, ses alliés au courant ».

M. Krofta a déclaré, en outre, que le respect de tous les principes politiques moraux auxquels nous sommes attachés se distingue une fois pour toutes des formules vides et hypocrites qui menacent de convertir la vie internationale en un pessimisme intolérable, une savante mais inutile procédure ne pouvant même plus sauver les apparences ».

LA PETITE-ENTENTE RESTE FIDÈLE AUX ENGAGEMENTS PRIS ENVERS LA FRANCE

Tel est le sens des déclarations faites par M. Krofta, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie

Bucarest, 1^{er}. — M. Krofta, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, a précisé que le sens et le résultat des conversations politiques de Prague, dans une interview accordée à l'envoyé spécial de C. P. Minniea.

« La fidélité aux engagements pris envers la France reste l'axe de la politique extérieure des trois pays de la Petite Entente ».

« Rien n'est changé en ce qui concerne les rapports avec l'Union Soviétique. Les facteurs autorisés roumains d'avis que le pacte d'assistance tchéco-soviétique ne peut qu'être profitable à la Roumanie. Le gouvernement de Moscou ne pourra jamais adopter une attitude menaçante envers un pays si étroitement allié avec nous. Ce fait constitue une garantie plus précieuse qu'aucun traité formel ».

« Le roi Carol et M. Antonesco ont admis entièrement ce point de vue. C'est pour les Roumains, et pour les alliés de la Petite-Entente, une satisfaction de voir que les alliés de la Petite-Entente, la Tchécoslovaquie continuera sa politique qu'elle a menée jusqu'ici à l'égard de l'Union Soviétique ».

« De son côté, la Tchécoslovaquie se réjouit de l'amélioration intervenue dans les rapports roumano-polonais et nourrit l'espoir que le Gouvernement de Bucarest pourra, à propos de la Pologne, nous rendre indirectement un service analogue à celui que nous avons rendu à la Roumanie dans la question des rapports avec la Russie ».

« L'accord le plus complet a été réalisé également en ce qui concerne nos rapports avec l'Allemagne. En tant que voisin du Reich, la Tchécoslovaquie attend les propositions de cette puissance avec laquelle elle est prête à négocier, en tenant, bien entendu, ses alliés au courant ».

M. Krofta a déclaré, en outre, que le respect de tous les principes politiques moraux auxquels nous sommes attachés se distingue une fois pour toutes des formules vides et hypocrites qui menacent de convertir la vie internationale en un pessimisme intolérable, une savante mais inutile procédure ne pouvant même plus sauver les apparences ».

LA PETITE-ENTENTE RESTE FIDÈLE AUX ENGAGEMENTS PRIS ENVERS LA FRANCE

Tel est le sens des déclarations faites par M. Krofta, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie

Bucarest, 1^{er}. — M. Krofta, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, a précisé que le sens et le résultat des conversations politiques de Prague, dans une interview accordée à l'envoyé spécial de C. P. Minniea.

« La fidélité aux engagements pris envers la France reste l'axe de la politique extérieure des trois pays de la Petite Entente ».

« Rien n'est changé en ce qui concerne les rapports avec l'Union Soviétique. Les facteurs autorisés roumains d'avis que le pacte d'assistance tchéco-soviétique ne peut qu'être profitable à la Roumanie. Le gouvernement de Moscou ne pourra jamais adopter une attitude menaçante envers un pays si étroitement allié avec nous. Ce fait constitue une garantie plus précieuse qu'aucun traité formel ».

« Le roi Carol et M. Antonesco ont admis entièrement ce point de vue. C'est pour les Roumains, et pour les alliés de la Petite-Entente, une satisfaction de voir que les alliés de la Petite-Entente, la Tchécoslovaquie continuera sa politique qu'elle a menée jusqu'ici à l'égard de l'Union Soviétique ».

« De son côté, la Tchécoslovaquie se réjouit de l'amélioration intervenue dans les rapports roumano-polonais et nourrit l'espoir que le Gouvernement de Bucarest pourra, à propos de la Pologne, nous rendre indirectement un service analogue à celui que nous avons rendu à la Roumanie dans la question des rapports avec la Russie ».

« L'accord le plus complet a été réalisé également en ce qui concerne nos rapports avec l'Allemagne. En tant que voisin du Reich, la Tchécoslovaquie attend les propositions de cette puissance avec laquelle elle est prête à négocier, en tenant, bien entendu, ses alliés au courant ».

M. Krofta a déclaré, en outre, que le respect de tous les principes politiques moraux auxquels nous sommes attachés se distingue une fois pour toutes des formules vides et hypocrites qui menacent de convertir la vie internationale en un pessimisme intolérable, une savante mais inutile procédure ne pouvant même plus sauver les apparences ».

LA PETITE-ENTENTE RESTE FIDÈLE AUX ENGAGEMENTS PRIS ENVERS LA FRANCE

Tel est le sens des déclarations faites par M. Krofta, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie

Bucarest, 1^{er}. — M. Krofta, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, a précisé que le sens et le résultat des conversations politiques de Prague, dans une interview accordée à l'envoyé spécial de C. P. Minniea.

« La fidélité aux engagements pris envers la France reste l'axe de la politique extérieure des trois pays de la Petite Entente ».

« Rien n'est changé en ce qui concerne les rapports avec l'Union Soviétique. Les facteurs autorisés roumains d'avis que le pacte d'assistance tchéco-soviétique ne peut qu'être profitable à la Roumanie. Le gouvernement de Moscou ne pourra jamais adopter une attitude menaçante envers un pays si étroitement allié avec nous. Ce fait constitue une garantie plus précieuse qu'aucun traité formel ».

« Le roi Carol et M. Antonesco ont admis entièrement ce point de vue. C'est pour les Roumains, et pour les alliés de la Petite-Entente, une satisfaction de voir que les alliés de la Petite-Entente, la Tchécoslovaquie continuera sa politique qu'elle a menée jusqu'ici à l'égard de l'Union Soviétique ».

« De son côté, la Tchécoslovaquie se réjouit de l'amélioration intervenue dans les rapports roumano-polonais et nourrit l'espoir que le Gouvernement de Bucarest pourra, à propos de la Pologne, nous rendre indirectement un service analogue à celui que nous avons rendu à la Roumanie dans la question des rapports avec la Russie ».

« L'accord le plus complet a été réalisé également en ce qui concerne nos rapports avec l'Allemagne. En tant que voisin du Reich, la Tchécoslovaquie attend les propositions de cette puissance avec laquelle elle est prête à négocier, en tenant, bien entendu, ses alliés au courant ».

M. Krofta a déclaré, en outre, que le respect de tous les principes politiques moraux auxquels nous sommes attachés se distingue une fois pour toutes des formules vides et hypocrites qui menacent de convertir la vie internationale en un pessimisme intolérable, une savante mais inutile procédure ne pouvant même plus sauver les apparences ».

Or, celle-ci réclame tout à la fois que les salaires de la classe ouvrière constituent la juste rémunération de son travail ; que l'ordre et la discipline sociale nécessaires à l'activité économique soient assurés sans cesse troublés ; que l'arbitrage obligatoire des conflits du travail fasse cesser l'agitation et l'occupation arbitraire des usines et, qu'en attendant la représentation professionnelle et proportionnelle légale, le mouvement syndical, dans l'intérêt de la classe ouvrière, fasse un effort loyal et sincère pour composer sa représentation dans les commissions paritaires.

Après le rapport de M. Hoog, des interventions ont été faites notamment par M. Moreau (Nord).

Celui du cimetière du Sud

Le cortège lentement emprunta l'itinéraire prévu. Il déboucha sur un ruban avec, de l'autre côté, la nécropole.

Venaient ensuite les gerbes et couronnes de la Ville de Lille, de la Préfecture, du 1^{er} Corps d'Armée, etc.

Parini les magistrats nous avons remarqué MM. Carles, Préfet du Nord ; Favieres, adjoint au maire représentant M. Roger Saignes, député-maire de Lille ; Coolier et Ragnemoon, adjoints Leroy, conseillers généraux ; Martin, conseiller d'arrondissement ; Bauche, Treels, Vandenberghe, Claes, Corbu, Dhooche, conseillers municipaux ; le Commandant Peyrières, représentant M. le général commandant la 1^{re} Région ; Mgr Régent, Victor Degouty, Verhaeghe, etc. et les délégations de différents régiments en garnison à Lille, d'Anciens Combattants et d'Anciens Militaires.

Devant le Monument aux Morts M. Favieres prononça le discours d'ouverture et devant le Monument du Souvenir Français M. le docteur Verhaeghe prononça une allocution pour rendre hommage à ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la Patrie.

Le cortège avait auparavant salué les tombes de MM. Delory, Corsin, Desalle, Docteur Verhaeghe, etc.

Le cortège se dirigea vers la nécropole de la rue de Valenciennes, à Lille, la journée fut favorisée par un temps magnifique, doux et soleil, et propice à la promenade. Aussi, des foules difficilement évaluables pour le nombre, affluèrent-elles en masses compactes vers les deux nécropoles de la grande cité du Nord.

Le soir, vers 16 h., les deux cimetières présentaient l'aspect d'immenses jardins fleuris de chrysanthèmes.

A TOURCOING

Il est d'usage à Tourcoing de diviser en deux toute grande cérémonie le dimanche pour Tourcoing-Centre et Nord-Est, une fois pour Tourcoing-Blanc-Seau.

Le centre ayant eu son cortège dimanche dernier, c'était hier le tour du Blanc-Seau d'avoir le sien.

Conduit par les représentants du quartier à l'Assemblée municipale un important cortège se forma boulevard Descartes à l'angle de la rue de Mouvaux à 10 h 30. Le départ fut donné à 11 h. par la cloche scolaire de cet endroit, en tête suivie de l'Harmonie de ce quartier, les sociétés des Filles scolaires, l'Harmonie du Blanc-Seau, puis un groupe porteur de magnifiques couronnes, suivi immédiatement des membres de l'administration communale, des autorités et des porte-drapeaux des sociétés.

En arrière, venait l'U. N. C. Blanc-Seau, la section Nationale des combattants Républicains (F.N.C.R.), le corps de filles de la rue des Villas et celle de garçons de la rue Lhomond, les Associations Amicales de ce quartier, la société sportive Jeunesse du Blanc-Seau (conduite par M. E. Thieffry), le Cercle Orphonique Amié, l'Orphéon Musée de Travailleur, les sociétés non-souventaines.

La cérémonie au cimetière du Blanc-Seau, au Monument aux Morts de ce quartier, fut brève et émouvante, comme chaque jour.

Après la cérémonie au Monument aux Morts du cimetière du Blanc-Seau, le cortège se reforma en empruntant les rues de Blanc-Seau et de Mouvaux, le Square général Lemaire, où se fit la dislocation dans le plus grand ordre.

Le résultat M. le Maire de Tourcoing se rendit au Groupe municipal, rue de Mouvaux, où il reçut les autorités, commissions et porte-enseignes des sociétés présentes au défilé.

A AVESNES

La grande foule des parents et amis de ceux qui dorment leur éternel sommeil s'est rendue hier dans le cimetière d'Avesnes.

Le cortège n'a cessé de défiler tout le jour et même la nuit venue, la coutume voulant à Avesnes et dans les localités des environs que soient allumés, le soir venu, d'innombrables bougies autour des tombes.

Les fleurs abondaient sur la majorité des tombes. Parfois, c'était une humble offrande de fleurs, parfois une plus luxueuse, mais partout, c'était le même désir de rendre l'hommage annuel aux morts.

Vers 16 h., le cierge s'est rendu dans la nécropole de ces héros, où s'élevait autour du calvaire flammant une quantité de cierges et de bougies allumés par l'assistance en mémoire de ceux qui sont partis.

Dans le carré militaire, un beau chrysanthème fleurissait la croix centrale, hommage d'un parent ou d'un ami d'un de nos soldats, sa douleur, et qui avait voulu que ce jour-là, le cierge s'adressât à tous, Français et Anglais disparus ensemble dans la même grande tourmente.

A DUNKERQUE

Un temps exceptionnel a favorisé, à Dunkerque, la cérémonie de l'inauguration et l'illumination aux flambeaux du cimetière du Nord.

Pièce Jean-Bar et aux portes de la nécropole les salades de chrysanthèmes ont été déposées sur les tombes. Les délégués au nom MM. Charles VALENTIN, député-maire, et MM. les adjoints et conseillers municipaux ; le général Favieres, commandant de la place de Dunkerque ; le capitaine de vaisseau Doreval, commandant la marine à Dunkerque ; de nombreux officiers des armées de terre et de mer ; Gogian, administrateur de la ville ; le directeur de l'enseignement, Verseneire, secrétaire général de la sous-préfecture ; Deremaux, président du tribunal civil ; De Kerel, président du Tribunal de Commerce ; Collet, président de la Chambre de Commerce ; Blanchet, procureur de la République ; Vautrain, Tréram, conseillers d'arrondissement ; Saignes, commissaire spécial ; et de nombreux autres, parmi lesquels le général commandant de la place de Dunkerque, le capitaine de vaisseau Doreval, commandant la marine à Dunkerque ; de nombreux officiers des armées de terre et de mer ; Gogian, administrateur de la ville ; le directeur de l'enseignement, Verseneire, secrétaire général de la sous-préfecture ; Deremaux, président du tribunal civil ; De Kerel, président du Tribunal de Commerce ; Collet, président de la Chambre de Commerce ; Blanchet, procureur de la République ; Vautrain, Tréram, conseillers d'arrondissement ; Saignes, commissaire spécial ; et de nombreux autres, parmi lesquels le général commandant de la place de Dunkerque, le capitaine de vaisseau Doreval, commandant la marine à Dunkerque ; de nombreux officiers des armées de terre et de mer ; Gogian, administrateur de la ville ; le directeur de l'enseignement, Verseneire, secrétaire général de la sous-préfecture ; Deremaux, président du tribunal civil ; De Kerel, président du Tribunal de Commerce